



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
FRANÇAISE DE SHANGHAI**

Association de Droit Français loi de 1901  
Domiciliée 350 Gao Guang Lu - Qing Pu Qu –  
201702 Shanghai, PR CHINA

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DU 15 OCTOBRE 2015**

L'assemblée de l'association des parents d'élèves de l'Ecole Française de Shanghai s'est réunie dans les locaux du campus de Qingpu le 15 octobre 2015 à 18 heures 30.

Lors de l'entrée en séance, la feuille de présence a été signée et les formulaires de procuration vérifiés.

Plus du tiers des parents sont présents ou représentés. Le quorum (sur 940 familles adhérentes, 347 familles étaient présentes ou représentées) ainsi atteint, l'assemblée a pu **valablement délibérer**.

**ORDRE DU JOUR :**

- Modifications des statuts proposées par le Comité de Gestion dans le cadre de la mise en œuvre, conformément au droit chinois, des nouvelles structures juridiques opérationnelles pour le LFS.

**Résolution**

**APPROBATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE L'ASSOCIATION**

A la suite de la mise en œuvre des nouvelles structures juridiques, devant permettre au LFS d'opérer en conformité avec le droit chinois, tant sur le campus Qingpu, que sur le futur campus Yangpu, le Comité de Gestion a soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire les modifications aux statuts de l'Association, telles que présentées en séance.

Après avoir entendu les explications fournies par le Comité de Gestion, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve, à l'unanimité moins une voix, les modifications aux statuts de l'Association, telles que proposées par le Comité de Gestion.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne mandat à la Secrétaire Générale, avec faculté de substitution, afin de procéder aux enregistrements et publications requises comme de droit.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h20.